

REUNION DU 07 juillet 2021

Présents : Mr de Vallavieille, Mme Plaisance, Mr Lesseline, Mme Rolland, Mr Dubourg, Mme Lepetit, Mr Jamet, Mr Marie, Mr Leconte, Mr Vasche, Mr Férey,

Excusés : Mr Després, Mme Cardine, Mme Postel

Le compte rendu du 18 mai 2021 est approuvé

I. BILAN DU 06 JUIN

M. Le maire remercie pour leur présence et leur travail les Conseillers, les salariés du musée et de la commune.

Les Danois, la Fondation de la résistance, M. Ivanov et les américains nous ont envoyé leurs remerciements pour la façon dont ont été gérées les commémorations. Le Comité du département nous a donné une subvention de 2000.00€ pour la mise en place des 2 nouveaux monuments.

II. MUSEE

a) Fréquentation

La fréquentation du mois de juin a été de 7326 en 2021 contre 4588 en 2020 ce qui est très positif même si cela ne compense pas les mois de fermeture.

b) Personnel

Guillaume Moreau démissionne et met donc fin à son contrat à la date du 1^{er} août 2021 pour des raisons personnelles.

Nous allons avoir recours à trois saisonniers

- 1 temps plein du 1 août au 30 septembre
- 1 temps plein du 01 juillet au 31 août
- 1 du 12 au 31 juillet pour 33/35h

c) Devis

Nous avons une panne sur le chauffage/refroidissement. Nous avons reçu un devis de 6660,98€ HT. Cette réparation est incontournable, le conseil donne son accord.

d) Courriers

Des courriers ont été envoyés au ministère de la culture et à la région afin de demander une aide financière pour pallier aux pertes liées au Covid.

e) Présentation au public sur réservation

- Mr Gorgues, professeur d'université en archéologie à Bordeaux, nous fera une présentation de sa reconstitution des événements liés au 06/06 le vendredi 23 juillet à 20h30.
- Le 06/08 à 20h15 et à 21h il y aura une présentation du film qui a été fait sur l'histoire du musée et de Mr Michel de Vallavieille

f) La borne OO

Un accident de la route a détruit cette borne. L'assurance demande un devis. Cette réparation demande un travail minutieux et nous allons chercher un professionnel pouvant l'effectuer.

g) Fuites du musée

Nous sommes toujours en lien avec les experts pour déterminer les responsabilités et trouver le meilleur moyen d'en terminer avec ce problème récurrent qui dure dans le temps

h) Monument sur UTAH

Peter Heerly se propose de faire un don pour la réparation de la peinture et des noms sur le premier monument sur UTAH. Nous allons étudier le travail à faire et trouver le professionnel adéquat.

III. RESTAURATION DU TABLEAU DE L'ÉGLISE

Lors de la visite de l'église Mme Marie, conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art du Conseil Général de la Manche et Mme Labatut de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie ont remarqué le tableau qui se trouve dans le chœur de l'église. Elles nous ont proposé de faire un dossier pour sa réfection avec à la clef des subventions pouvant aller jusqu'à 80%. Un devis de 3829.30€ a été établi pour compléter ce dossier. Compte tenu de la subvention il ne resterait qu'un montant de 765.90€ à notre charge qui sera encore diminué grâce à l'association des amis de l'église. Ce dossier ne verra le jour qu'à confirmation des éléments financiers ci-dessus.

IV. SUBVENTION ET PARTICIPATION

Compte tenu des demandes et obligations connues à ce jour, le conseil donne son accord pour :

- OGEC Notre dame : 980.00€
- Ste de chasse de Ste marie du mont : 100.00€
- Les fleurs de la mémoire : 30.00€
- Comité des fêtes : 1900.00€
- Asso National de la croix Rouge : 30.00€
- Avenir sportif : 1900.00€

Ce qui fait un total de 4840.00€ pour les subventions montant revu à la baisse depuis le COVID comme en 2020.

A ce jour, nous n'avons pas reçu d'autres demandes d'associations communales.

Pour les participations le montant incompressible est de 837.82€ compte tenu de la réglementation.

V. DIVERS

- a) Parcelle Utah : suite à la demande de Mrs Franck et Patrick TERRY d'exploiter la parcelle communale située à Utah, et après avoir pris avis de la SAFER, il s'avère que, compte-tenu du nombre d'années d'exploitation de cette parcelle par l'EARL d'Haudienville, notre accord vaut bail. Le conseil municipal ne peut donc pas donner suite à cette nouvelle demande. M. Jamet, étant concerné personnellement par ce sujet est sorti de la salle du conseil et n'a pas participé ni aux échanges ni à cette décision.
- b) L'ancien garage de Mr Bearzatto
 - Les travaux de dépollution ont été effectués
 - Un acheteur est prêt à signer l'acte d'achat pour en faire un atelier de construction de motos customisées (non ouvert au public ses ventes se faisant que sur commande spécialisée), son épouse prévoyant d'y installer un magasin de vente de produits vintages dans quelques années
 - Le conseil renonce à son droit de préemption et prend une délibération pour modifier le PLUI qui prévoyait des logements sociaux sur ce terrain (suppression de l'emplacement réservé n°3).
- c) Autres
 - Une maison rue de Thouays est à vendre. Le Conseil renonce à son droit de préemption.
 - Un robinet supplémentaire sera installé dans le cimetière après les vacances.
 - Un devis est en attente pour la mise en forme de la route du lavoir.
 - Le rechargement de sable sur UTAH pose divers problèmes administratifs et financiers et ce dossier est toujours en cours.
 - Il va falloir refaire un fossé sur la zone conchylicole. M. Lesseline va voir avec M. Hautemaniere Anthony pour son exécution en parallèle avec le reste du fossé.